

	Do 3248 – Modalités d'inscription aux UFs - filière EDE	
	Commission PEC	23.03.26

Le présent document précise les processus et règles permettant d'inscrire les étudiant.e.s dans les différentes unités de formation, au fil de leur processus de formation. Il se base également sur les bulletins de formation (Do3390 ss).

Par principe, en sus des unités de formation obligatoires, il est demandé aux étudiant.e.s en cours de formation de se déterminer pour les autres UFs à réaliser sur l'année académique suivante.

NB : les unités de formation obligatoires devront être refaites en cas de non obtention de l'attestation ; en revanche, les unités de formation inscrites d'office pourront être remplacées par une unité de formation en cas de non validation de l'UF concernée.

## 1. Parcours 3 ans, en stage

En première année, les étudiant.e.s sont inscrit.e.s en UFA1 en automne et en UFH. Il reste 2 UFs à choisir (hiver et printemps), sur lesquelles les étudiant.e.s doivent se déterminer en septembre.

En vue de la deuxième année, il est demandé aux étudiant.e.s de première année de se déterminer en mars pour 2 UFs (y compris l'UFH optionnelle), sachant que l'UFA2 est obligatoire.

En vue de la troisième année, il est demandé aux étudiant.e.s de deuxième année de se déterminer en mars pour 1 UF, en indiquant la période préférée, sachant que l'UFA3 est obligatoire.

## 2. Parcours 3 ans, en emploi

En première année, les étudiant.e.s sont inscrit.e.s d'office en UFA1 en automne et en UFH. Il reste 2 UFs à choisir (hiver et printemps), sur lesquelles les étudiant.e.s doivent se déterminer en septembre.

En vue de la deuxième année, il est demandé aux étudiant.e.s de première année de se déterminer en mars pour 2 UFs (y compris l'UFH optionnelle), sachant que l'UFA2 est obligatoire.

En vue de la troisième année, il est demandé aux étudiant.e.s de deuxième année de se déterminer en mars pour 1 UF, en indiquant la période préférée, sachant que l'UFA3 est obligatoire.

## 3. Parcours 2 ans

Avertissement : pour les parcours en 2 ans, il est considéré que les étudiant.e.s entrent directement en deuxième année.

En deuxième année les étudiant.e.s sont inscrit.e.s d'office en UFA2 et en UFC entre l'automne et l'hiver, ainsi qu'en UFH. Il reste 1 UF à choisir (printemps), sur laquelle les étudiant.e.s doivent se déterminer en septembre.

Lors de leur dernière année de formation, il est demandé aux étudiant.e.s de se déterminer en mars pour 1 UF, en indiquant la période préférée, sachant que l'UFA3 est obligatoire.

## 4. Parcours 1,5 ans passerelle

Les étudiant.e.s sont inscrit.e.s d'office en UFA3 en automne et en UFH en juin. Il reste 2 UFs à choisir sur le reste du programme (excepté l'UFC), sur lesquelles les étudiant.e.s doivent se déterminer en septembre. Quant à l'UFC, elle est disponible en automne en cas de non-validation d'une autre UF.

## 5. Parcours 1an passerelle

Les étudiant.e.s sont inscrit.e.s d'office en UFA3 automne.

## 6. Modalités

Lors du choix d'une ou plusieurs UFs, l'étudiant.e se réfère à son bulletin (Do3390 ss), qui indique les différents choix possibles en fonction de son année de formation.

L'étudiant.e indique sur le formulaire qui lui a été transmis par sa.son FA les UFs qu'il.elle a déjà réalisées et/ou validées. Il.elle indique ses choix 1 et 2 pour les prochaines UFs qu'il.elle devra réaliser :

- Pour les étudiant.e.s qui démarrent leur formation, le formulaire est transmis aux FA en semaine 38 et doit être rendu à l'adjoint.e de direction (Admin./Logistique/Qualité) en semaine 40 par le.la FA.
- Pour les étudiant.e.s en cours de formation, le formulaire est transmis aux FA en semaine 7 et doit être rendu à l'adjoint.e de direction (Admin./Logistique/Qualité) en semaine 12 par le.la FA.

## 7. Synthèse

	3A stage	3A EE	2A EE	PAS 1,5A	PAS 1A
<b>1ère année</b>					
UFs obligatoires	UFA1 (automne), UFH	UFA1 (automne), UFH	-	-	-
Nb d'UFs à choix	2 UFs (hiver & printemps)	2 UFs (hiver & printemps)	-	-	-
Délai de remise du formulaire aux FA	Semaine 38	Semaine 38	-	-	-
Délai de retour à l'administration	Semaine 40	Semaine 40	-	-	-
<b>2ème année</b>					
UFs obligatoires	UFA2 (hiver)	UFA2 (hiver)	UFA2 (hiver)	-	-
Inscrit.e.s d'office	UFC (automne)	UFC (automne)	UFC (automne) UFH	-	-
Nb d'UFs à choix	1 UFs (printemps ou UFH)	1 UFs	1 UF (printemps)	-	-
Délai de remise du formulaire aux FA	Semaine 7	Semaine 7	Semaine 38	-	-
Délai de retour à l'administration	Semaine 12	Semaine 12	Semaine 40	-	-
<b>3ème année</b>					
UFs obligatoires	UFA3 (automne)	UFA3 (automne)	UFA3 (automne)	UFA3 (automne)	UFA3 (automne)
Inscrit.e.s d'office				UFH	
Nb d'UFs à choix	1 UF (hiver ou printemps)	1 UF	1 UF	2 UFs (hiver & printemps), sauf UFC	
Délai de remise du formulaire aux FA	Semaine 7	Semaine 7	Semaine 7	Semaine 38	
Délai de retour à l'administration	Semaine 12	Semaine 12	Semaine 12	Semaine 40	